

**Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon**  
Compte-rendu de la  
séance publique du mardi 26 avril 2016 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean

Conférence de Xavier JACQUELIN  
*Le Conservatoire de Lyon, de 1872 à nos jours : histoire, enjeux et perspectives*

Le président Pierre CRÉPEL, profitant de l'actualité qui réunit cette semaine la préparation d'une loi sur le travail et le 80<sup>e</sup> anniversaire du coureur cycliste Raymond Poulidor, qui vit à Saint-Léonard-de-Noblat, évoque un épisode de la carrière politique de Louis Joseph Gay-Lussac originaire de cette petite ville de la Haute-Vienne. La discussion de la loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants vit le physicien, membre de la Chambre des Pairs, s'opposer au rapporteur, le mathématicien Charles Dupin membre associé de notre académie. Gay Lussac qui défendait l'idée qu'il ne fallait pas légiférer sur cette question ne fut pas suivi.

Le président CRÉPEL présente le conférencier, Xavier JACQUELIN, ancien élève du Conservatoire où il a suivi les classes de musique et de théâtre. Il en est le responsable du service Animation Communication. C'est aussi un metteur en scène et un acteur.

*Conférence académique*

Xavier JACQUELIN commence par retracer l'histoire du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon créé en 1872 sous l'impulsion du chef d'orchestre Mangin. S'il reçoit, dès 1874, une subvention de la Ville de Lyon pour rémunérer les professeurs, il faut attendre 1904 pour la construction du Palais de Bondy lui permette de disposer de nombreuses salles de travail et d'une salle de spectacle : la Salle Molière. En 1978, le Conservatoire peut s'installer à Fourvière dans les locaux de l'ancien séminaire de la Compagnie de Jésus où il dispose de 150 salles de classes. On peut remarquer la grande stabilité dans direction du Conservatoire puisque seulement 9 directeurs, dont notre confrère Ennemond Trillat (entre 1941 et 1963), se sont succédés de 1872 à nos jours, d'Aimé Gros à Alain Jacquon. Après l'installation, en 1980, dans les bâtiments de l'ancienne école vétérinaire du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon le conservatoire de Lyon devient un conservatoire à rayonnement régional.

Le conférencier présente les activités actuelles du Conservatoire (voir résumé fort complet) avant de s'intéresser aux enjeux pour l'avenir. Malgré la baisse récente des subventions publiques (Ville de Lyon, Conseil général du Rhône), Xavier JACQUELIN reste optimiste car les élus semblent conscients de l'importance du Conservatoire qui s'ouvre à des publics fort différents. La question des locaux se pose avec acuité. Le magnifique bâtiment est vieillissant et mal adapté à l'enseignement de la musique actuelle qui nécessite des salles plus vastes afin de réunir de nombreux participants. De plus, il ne dispose pas d'une salle de spectacle aussi grande que la salle Molière. On pourrait envisager la construction d'un bâtiment plus fonctionnel après la vente des locaux actuels.

Cette conférence a été musicalement illustrée par l'exécution du premier mouvement du *Trio n° 3, opus 1* de Beethoven et d'un extrait du *Trio n° 1 en ré mineur* de Mendelssohn par trois élèves du Conservatoire : Hannah BERLY au violon, Margarita LOPEZ et Hyein JI au piano.

## *Discussion académique*

Le président Pierre CRÉPEL remercie le conférencier pour la clarté de son exposé et les musiciennes pour la qualité de leur jeu.

Notre confrère Jean-François DUCHAMP s'enquiert de la part accordée actuellement à l'enseignement du chant et aimerait qu'on cite le nom de quelques anciens élèves devenus célèbres.

Le conférencier précise qu'il existe, entre autres, une classe de maîtrise à horaire aménagé et un département chant pour adultes. Sous la direction d'enseignants brillants, les élèves parviennent à d'excellents résultats qui leur permettent de se produire en public avec succès comme ce fut le cas en 2014 avec *Le docteur miracle*, opéra en un acte de Bizet. Cette année c'est *Didon et Enée* de Purcell qui est programmé. Parmi les nombreux artistes issus du Conservatoire, on peut retenir, celui, très connu, de Benjamin Biolay.

Notre confrère Alain GOUTELLE demande qui occupe l'ancienne école vétérinaire du quai Chauveau ?

Le conférencier rappelle qu'il s'agit du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon qui dépend de l'enseignement supérieur.

Notre confrère Michel LAGARDE souhaite savoir si le qualificatif de « rayonnement régional » permet un financement de la Région.

Xavier JACQUELIN répond qu'il y a une aide de la Région, mais qu'elle est de plus en plus soumise à un contrat de projet.

Michel LAGARDE demande ensuite la nature des relations entre les deux autres centres académiques que sont Grenoble et Clermont-Ferrand.

Le conférencier répond qu'il y a une concertation avec les conservatoires respectifs, mais la question est complexe car il faut aussi considérer l'existence de « l'arc alpin ».

Monsieur Jacques BARIOZ, remarque que la croissance quantitative et qualitative des étudiants contraste avec la décroissance du nombre des spectateurs de musique classique par suite du vieillissement des amateurs. Il s'interroge donc sur les perspectives à 20 ans.

Xavier JACQUELIN répond que tous les élèves ne souhaitent pas s'orienter vers une carrière professionnelle puisqu'on estime à 15/20 % ceux qui sont dans ce cas. Il pense néanmoins que cette situation n'est pas sans poser problème.

Après avoir une nouvelle fois remercié tous les intervenants, le président CRÉPEL donne la parole à notre vice-chancelier qui présente le programme de la sortie annuelle de l'Académie qu'il a organisée. À la fin de cette intervention, la séance est levée à 16 heures.

Résumé fourni par le conférencier.

Compte rendu : Jean-Pol Donné et Jacques Hochmann.